



Fiche de données de sécurité conforme  
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'impression 11.02.2011

Modifié 10.02.2011 (F) Version 6.0

**Contact VA 20 (F)**

---

## 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

**Identificateur de produit**

**Nom commercial**

Contact VA 20 (F)  
Code-Nr. 120000

**Fabricant / fournisseur**

WEICON GmbH & Co. KG  
Königsberger Straße 255, DE-48157 Münster  
Boîte postale 84 60, DE-48045 Münster  
Téléphone ++49(0)251 / 9322 - 0, Fax ++49(0)251 / 9322-244  
E-Mail : info@weicon.de  
Internet : www.weicon.de

**Service des renseignements**

Abteilung Angebote, Verkauf, Export  
Téléphone ++49(0)251 / 9322 - 0

**Renseignements en cas d'urgence**

Giftnotruf Bonn: Bei Vergiftungen (in case of poisoning)  
Téléphone ++49(0)228-19 240

**Conditions d'utilisation recommandées**

colles cyanoacrylates monocomposantes

---

## 2. Identification des dangers

**Classification - 67/548/CEE ou 1999/45/CE**

Xi; R36/37/38

**Phrases R**

36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

**Étiquetage - 67/548/CEE ou 1999/45/CE**

**Remarques relatives à l'étiquetage**

Le produit est classé et étiqueté conformément aux Directives communautaires et au GefStoffV (RFA).

**Xi** Irritant

**Phrases R**

36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

**Phrases S**

2 Conserver hors de la portée des enfants.

24/25 Éviter le contact avec la peau et les yeux.

26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

46 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

**Règles particulières relatives aux éléments d'étiquetage additionnels concernant certains mélanges**

Cyanoacrylate! Danger! Colle à la peau et aux yeux en quelques secondes. À conserver hors de portée des enfants.

**Indications relatives aux dangers pour l'homme et l'environnement**

Cyanacrylate. Est en mesure de coller la peau ou les paupières en quelques secondes.



### 3. Composition/informations sur les composants

#### Description

Colle à un composant à base de cyanoacrylate d'alkylester.

#### Composants dangereux

CAS No	EC No	Désignation	[% en poids]	Classification - 67/548/CEE
7085-85-0	230-391-5	2-cyanoacrylate d'éthyle	80 - 100	Xi R36/37/38

### 4. Premiers secours

#### Remarques générales

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

#### Après inhalation

Assurer un apport d'air frais.

#### Après contact avec la peau

En cas de contact avec la peau, laver immédiatement à l'eau et au savon.

#### Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

#### Après ingestion

Appeler immédiatement le médecin.

#### Remarques s'adressant au médecin / symptômes éventuels

dyspnée

#### Remarques s'adressant au médecin / traitement

En cas d'irritation des poumons, traiter d'abord avec de la Dexaméthasone en aérosol.

### 5. Mesures de lutte contre l'incendie

#### Agents d'extinction appropriés

mousse stable aux alcools  
produits extincteurs en poudre  
dioxyde de carbone  
eau pulvérisée

#### Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Les gaz dégagés lors d'un incendie sont classés principalement toxiques par voie respiratoire

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de:

Oxyde d'azote (NO<sub>x</sub>)  
Oxyde de carbone (CO)  
Dioxyde de carbone

#### Équipement spécial de protection en cas d'incendie

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Les travaux d'extinction, de sauvetage et de nettoyage effectués lors du dégagement de gaz d'incendie ou de combustion sans flamme, doivent être réalisés exclusivement avec un appareil respiratoire lourd.

Ne pas inhaler les gaz dégagés lors d'une explosion ou d'un incendie.

#### Remarques diverses

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

---

## 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### Les précautions individuelles

Veiller à assurer une aération suffisante.  
Utiliser un vêtement de protection individuelle.

### Les précautions pour la protection de l'environnement

Ne rejeter ni dans les canalisations d'égout, ni dans les eaux.

### Les méthodes de nettoyage

Ramasser avec un produit absorbant (par ex. sable, Kieselguhr, liant universel, sciure).

---

## 7. Manipulation et stockage

### Précautions lors de la manipulation

Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail.  
Ouvrir et manipuler les récipients avec précaution.

### Remarques relatives à la protection contre l'incendie et l'explosion

Conserver à l'écart de toute source d'ignition - ne pas fumer.

### Conditions à remplir par les lieux de stockage et les conteneurs

Conserver dans l'emballage d'origine bien fermé.

### Informations diverses relatives aux conditions de stockage

Conserver les récipients hermétiquement fermés dans un endroit frais et bien ventilé.

---

## 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### Protection respiratoire

en cas d'aération insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire  
en cas de brève exposition, appareil filtrant avec filtre B

### Protection des mains

Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste.

Indications se référant au matériel des gants de protection [exécution/type, épaisseur, résistance à la pénétration/durée de vie, résistance au mouillage]: Butyl de caoutchouc 0,7mm; 480min

### Protection des yeux

lunettes assurant une protection complète des yeux

### Protection de la peau

Vêtements de protection

### Mesures générales de protection

Eviter d'inspirer les vapeurs.  
Eviter le contact avec les yeux et la peau.

### Mesures d'hygiène

Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail.  
Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail.  
Protéger la peau en appliquant une pommade.



## 9. Propriétés physiques et chimiques

<b>Etat</b> liquide	<b>Couleur</b> incolore	<b>Odeur</b> inodore
------------------------	----------------------------	-------------------------

### Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
<b>point d'ébullition</b>	> 200 °C				
<b>Point d'éclair</b>	87 °C			DIN/ISO 2592	
<b>Limite inférieure d'explosibilité</b>	non applicable				
<b>Limite supérieure d'explosibilité</b>	non applicable				
<b>Pression de vapeur</b>	< 0,5 mbar	20 °C		DIN 51616	
<b>Densité</b>	1,05 - 1,09 g/cm <sup>3</sup>	20 °C			
<b>Solubilité dans l'eau</b>					pratiquement insoluble
<b>Viscosité (dynamique)</b>	5 - 1500 mPa*s	20 °C			

## 10. Stabilité et réactivité

### Conditions à éviter

En cas d'addition d'eau, production de chaleur.

### Matières à éviter

Le contact avec de l'eau provoque des réactions violentes.

Réagit au contact des agents d'oxydation.

Réagit avec les lessives alcalines.

Réagit au contact des amines.

### Produits de décomposition dangereux

oxyde et dioxyde de carbone

oxydes d'azote (NOx)

### Décomposition thermique

Remarque Le produit ne se décompose pas s'il est utilisé conformément aux prescriptions.

### Informations diverses

Polymérisation en cas de dégagement de chaleur.

## 11. Informations toxicologiques

### Hautement toxique/Irritation / sensibilisation

	Valeur/Evaluation	Espèces	Méthode	Remarque
<b>Irritation de la peau</b>	Irritant			
<b>Irritation des yeux</b>	Irritant.			



---

**Constatations empiriques**

Peut provoquer une sensibilisation par inhalation.  
Sensibilisation possible chez les personnes qui y sont prédisposées.  
le produit est irritant pour les muqueuses

**Remarques générales**

Marquage distinctif conforme à la procédure de calcul spécifiée dans la Directive CE 1999/45/CE.

---

**12. Informations écologiques****Remarques générales**

Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans l'environnement.

---

**13. Considérations relatives à l'élimination****Recommandations relatives au produit**

Éliminer le produit compte tenu de la réglementation locale en vigueur.  
Peut être éliminé avec les ordures ménagères sous réserve que les réglementations soient observées et après accord avec l'exploitant de la décharge et les autorités compétentes.  
Déchets de produit : élimination, par ex. incinération.

**Recommandations relatives à l'emballage**

Polymériser doucement le contenu avec de l'eau ou de l'alcali.

---

**14. Informations relatives au transport****Informations diverses relatives au transport**

Matière non dangereuse au sens de la législation sur les transports - ADR/RID, IMDG, ICAO/IATA-DGR.

---

**15. Informations réglementaires****Directive COV (composants organiques volatils)**

Teneur COV 1,5-2 %  
(composants organiques volatils)

---

**16. Autres informations****Utilisation recommandée et restrictions**

Respecter la législation nationale et locale en vigueur relative à des produits chimiques.

**Informations diverses**

Les indications données ici sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Elles décrivent les dispositions de sécurité à prendre vis à vis du produit concerné. Elles ne représentent pas une garantie sur les propriétés du produit.

**Teneur des phrases R/H contenues dans le chapitre 3 (ne faisant pas référence à la classification du mélange!)**

R 36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.